

Mardi 31 mars 2020

Chers collègues,

Nous nous sommes engagés à vous donner un rendez-vous régulier tous les mardis, c'est donc notre troisième lettre. Nous espérons que vous êtes, ainsi que vos proches, en parfaite santé et que vos élèves vont bien.

Nous vous savons très investis dans votre nouvelle manière de travailler, même si certaines difficultés récurrentes apparaissent, qui ne sont déjà plus tout à fait les mêmes qu'au début du confinement.

Vous avez, pour beaucoup d'entre vous, investi les moyens numériques de communication et vous êtes, pour la plupart, en relation régulière avec la majorité de vos élèves. Vous vous inquiétez, légitimement, pour ceux que vous ne parvenez pas à joindre. Nous savons que les établissements s'organisent pour atteindre toutes les familles, y compris avec des documents papiers. Ce sont là des dispositions essentielles, et, nous le savons, aussi complexes que chronophages. Nous vous remercions très vivement de la part que vous y prenez. Elle est centrale pour le maintien de l'équité.

Certains élèves, parfois silencieux, ont actuellement de la peine à suivre tout ce qu'on leur demande et qui est parfois transmis par des canaux différents ou avec des outils différents. Nous vous remercions d'y veiller, pour tous ceux d'entre vous, par exemple, qui sont professeurs principaux. Faute d'un outil unique, la situation est parfois trop complexe pour certains.

Vous êtes plus nombreux à nous interroger sur la question de l'évaluation. La DGESCO et le collège des IA-IPR vont publier dans les jours prochains des recommandations en ce domaine. Nous vous les transmettrons immédiatement. D'ores et déjà, vous pouvez bien sûr évaluer vos élèves et les devoirs qu'ils vous rendent, au sens littéral du terme « évaluer ». Cette évaluation doit être prioritairement formative, c'est-à-dire renseigner l'élève sur ses apprentissages, et suffisamment positive pour jouer un rôle efficace dans la mobilisation et la motivation. Il paraît en revanche nécessaire de ne pas considérer qu'un exercice ou un travail non fait doive être sanctionné. Enfin, il ne vous est sans doute pas possible de tout corriger individuellement, et pour beaucoup de travaux cela n'a pas forcément de sens. Par exemple toutes les propositions d'écriture collaborative avancent sur d'autres logiques que celles de la correction/évaluation, et c'est une excellente chose.

Vous pouvez d'ores et déjà vous référer aussi à la note de la DGESCO qui vous a été relayée sur le site académique [ICI](#). En effet, certaines « précautions pédagogiques » méritent d'être rappelées concernant la correction du travail donné :

**« ...si tous les écrits doivent pouvoir être déposés et lus par le professeur, tous ne peuvent faire l'objet d'une correction individuelle systématique qui serait rapidement intenable pour l'enseignant. Il faut donc réserver ces corrections aux écrits longs et élaborés et/ou qui interviennent au terme d'un travail d'apprentissage. Pour les autres écrits, on prévoira, selon le type d'écrits, de diffuser des exemples d'écrits réussis, des consignes d'autocorrection, ou un choix d'écrits annotés qui peuvent être utiles à tous... »**

Ces précautions renvoient à une des remarques de notre dernière lettre qui disait : « *Il vous faut considérer que vous ne pouvez pas envisager de faire autant de choses qu'en temps normal et qu'il va donc vous falloir alléger de façon conséquente et choisir.* »

**Voici une idée intéressante donnée à titre de témoignage :**

*« Au collège XX, nous ne disposons pas de Pronote. Nous fonctionnons juste avec le cahier de textes numérique et par mail.*

*Pour ma part, j'ai placé un message sur le cahier de textes numérique dès le lundi soir de la semaine dernière indiquant ma façon de faire.*

*Quand je donne du travail, il y a trois cas possibles indiqués en rouge :*

- 1. Travail en autonomie (pas de retour souhaité par mail)*
- 2. Retour souhaitable (retour non obligatoire mais souhaitable pour que je puisse jeter un coup d'œil sur la régularité du travail, les avancées, des difficultés, etc.)*
- 3. Retour obligatoire (évaluation par exemple, mais pas seulement)*

Dans le cadre de ce qui sera désormais notre « partage du mardi », vous trouverez sur notre site de nouvelles ressources et vous pouvez consulter ce que nous avons mis en ligne depuis mardi 24. <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/lettres/2020/03/31/continuite-pedag...partage-du-mardi/>

Il ne s'agit là que de partages de pratiques, et il va de soi qu'aucune de ces propositions n'a valeur injonctive ! Vous veillerez, d'ailleurs, conformément à ce que nous écrivions plus haut, à ne développer que les pratiques dans lesquelles vous et vos élèves pouvez vous retrouver aisément.

Nous vous souhaitons une bonne semaine et vous donnons rendez-vous mardi prochain : n'hésitez pas à nous écrire : [ipr.lettres@ac-bordeaux.fr](mailto:ipr.lettres@ac-bordeaux.fr)

Bien chaleureusement à tous,

Christophe Agard  
Marie-Hélène Lavaud  
Olivier Massé  
Fabienne Ouvrard  
Isabelle Pecheyran-Rossi  
Pascal Sarpoulet